

NOTE SUR LA SITUATION LOCALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La mission d'observation de la Maison de l'Emploi de Marseille, véritable outil d'aide à la décision, fournit au cours de ses interventions de l'information à destination des acteurs des mondes économique, associatif, institutionnel et politique. En interne, elle permet d'orienter le plan d'action de la MDE. Cette note est la synthèse d'une rencontre mensuelle entre les membres de la gouvernance de la Maison de l'Emploi : outre le partage de données, cette rencontre permet aux différents acteurs de diffuser un discours commun sur la situation locale du marché du travail.

1. Marseille : une augmentation de 7 298 demandeurs d'emploi (cat A+B+C) en un an (source : AGAM, DIRECCTE)

A Marseille, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 11,5 % entre février 2009 et février 2010 (+ 7 298 personnes). La ville compte aujourd'hui 70 918 demandeurs d'emploi cat. A+B+C. Cette croissance est inférieure à celles enregistrées dans les Bouches-du-Rhône (+ 12,8 %), PACA (+ 13 %) et la France (+ 14,3 %). Cet écart est dû, notamment, au caractère résidentiel de l'économie marseillaise.

Dans le Centre Ville (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement), on compte 1 211 demandeurs d'emploi supplémentaires ; 2 489 dans Marseille Nord (13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, et 16^{ème} arrondissement) et 942 dans la Vallée de l'Huveaune (10^{ème} et 11^{ème} arrondissement). Les arrondissements marseillais qui enregistrent la plus forte augmentation en valeur absolue sont le 13^{ème}, le 15^{ème}, et le 14^{ème} arrondissement. L'évolution la plus forte en pourcentage se constate dans le 12^{ème}, le 10^{ème} et le 13^{ème} arrondissement avec respectivement +17,4 %, +14,7 %, et + 14,6 % entre février 2009 et février 2010.

A Marseille, entre février 2009 et février 2010, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi touche tous les publics. La demande d'emploi a augmenté de :

- + 13 % pour les hommes
- + 14 % pour les moins de 25 ans
- + 15,8 % pour les plus de 50 ans
- + 18,7 % pour les personnes inscrites à Pôle Emploi depuis plus d'1 an.
- + 10,4 % pour les personnes inscrites à Pôle Emploi depuis plus de 2 ans.

2. Bouches-du-Rhône : situation départementale du marché du travail (source : DIRECCTE)

Au troisième trimestre 2009, l'emploi salarié privé dans le département des Bouches-du-Rhône perd 6 965 emplois par rapport au troisième trimestre 2008. L'effectif départemental en septembre 2009 est donc de 524 884 salariés.

Les secteurs de la construction, de l'industrie et du tertiaire voient leur nombre de salariés diminuer (respectivement - 2,4 % dans l'industrie, - 1,2 % dans la construction et -1 % dans le tertiaire).

Par rapport au trimestre précédent (deuxième trimestre 2009), seul le secteur du tertiaire gagne des emplois. C'est une des conséquences de la saison touristique d'été.

Au quatrième trimestre 2009, les taux de chômage de la zone Marseille-Aubagne s'établiraient à 13,5 % (données provisoires). C'est sur cette zone d'emploi du département que l'évolution trimestrielle constatée est la plus forte (+ 0,8 points). Une certaine aggravation de la situation est constatée : si l'on regarde l'écart entre les taux de chômage minimum et maximum calculés depuis le début de la crise, on note alors une variation similaire à celle constatée en France métropolitaine soit + 2,4 points. Il semblerait donc que Marseille ait contracté un retard de deux trimestres. Nous pouvons donc prévoir un arrêt de l'effet d'amortissement de la crise. Dans ce cadre, le renforcement de la politique de traitement social de la demande d'emploi est nécessaire.

En février 2010, on constate une augmentation de 16 156 demandeurs d'emploi cat. A+B+C (données brutes) par rapport à février 2009. L'augmentation (+ 12,7 %) est similaire à celle enregistrée en région PACA (+ 12,8 %) mais inférieure à celle constatée à l'échelle de la France métropolitaine (+ 14,1 %).

En ce qui concerne les publics touchés, entre février 2009 et février 2010, on constate toujours une augmentation des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (+ 13,6 % soit + 2 483 DE). Cette augmentation est supérieure à celle enregistrée en PACA (+ 12,2 %) et en France (+ 10,7 %).

On note aussi une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi femmes (+ 10,4 % soit + 6 577 DE). La demande d'emploi des hommes augmente plus significativement : + 15 % soit 9 579 DE hommes de plus. Deux facteurs peuvent expliquer ce phénomène :

- Les secteurs d'activités impactés (BTP, industrie) ont plutôt une main d'œuvre masculine.
- Les femmes ont augmenté leurs niveaux de qualification.

La DIRECCTE constate aussi une progression pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (+ 17,2 % soit + 3 401 DE).

Un tiers des demandeurs d'emploi est un demandeur d'emploi de longue durée (inscrit à Pôle Emploi depuis un an minimum). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi dans le département depuis plus d'un an augmente de 21,9 % entre février 2009 et février 2010 (+ 25,7 % pour PACA et + 30,4 % pour la France).

De mars 2009 à mars 2010, le nombre d'heures de chômage partiel autorisées dans le département des Bouches-du-Rhône a diminué de - 50,6 % pour atteindre environ 324 000 heures. Cependant, la crise ayant débuté en juillet 2008, cette diminution n'est pas significative. Une hypothèse d'explication réside dans le fait que les entreprises seraient arrivées à terme de l'utilisation du dispositif.

Entre février 2009 et février 2010, le nombre d'entrées à Pôle Emploi pour cause de licenciements économiques est en baisse de - 26,7 %, alors que la Région PACA et la France métropolitaine enregistrent respectivement une diminution de - 29,8 % et - 23 %.

Entre janvier 2010 et mars 2010, trois plans de sauvegarde de l'emploi sont suivis dans les Bouches-du-Rhône. Deux de ces PSE concernent la ville de Marseille.

Les tribunaux de commerce ont enregistré + 28 % de liquidations judiciaires entre 2008 et 2009. Les entreprises ne passent plus par le redressement judiciaire. Après une première vague de liquidations judiciaires qui est survenue en août 2009, les professionnels s'attendent à une seconde vague.

Parallèlement à cela, l'étude du fichier SIREN de l'INSEE montre que 5 000 entreprises ont été créées en 2009 à Marseille. Ce chiffre corrobore avec celui des années précédentes. Cependant, 80 % des créations d'entreprises sont créées sous le statut fiscal de l'auto-entrepreneuriat.

3. Les offres d'emploi enregistrées dans les Bouches-du-Rhône et sur Marseille (DIRECCTE– Pôle Emploi, données départementales)

Selon la DIRECCTE, les offres d'emploi recueillies par Pôle Emploi en février 2010 ont augmenté de + 0,5 % par rapport à février 2009 dans les Bouches-du-Rhône, alors que la Région PACA et que la France métropolitaine constatent une augmentation plus importante (respectivement + 6 % et + 17,1 %).

Selon Pôle Emploi, les secteurs où les agences récoltent le plus d'offres d'emploi sont le commerce, la vente, la grande distribution, les activités de support aux entreprises (secrétariat, comptabilité) et les services à la personne.

Toutefois, si l'on constate une augmentation annuelle (de février 2009 à février 2010) des offres déposées dans les secteurs du commerce et des activités de support aux entreprises (respectivement + 16 % et + 2 %), l'évolution annuelle du nombre d'offres d'emploi collectées dans le secteur des services à la personne est négative (- 8 %). De même, le nombre d'offres d'emploi déposées dans les secteurs du BTP et de la communication/multimédia augmentent respectivement de + 6 % et + 35 %.

Les secteurs où Pôle Emploi récoltent le moins d'offres d'emploi sont l'industrie et le spectacle.

L'étude réalisée par Pôle Emploi sur les offres d'emploi non satisfaites et donc retirées, montre que le secteur de la santé est le principal secteur impacté. En effet, en 2009, environ 16 % des offres déposées dans ce secteur ont été retirées. Les principales explications résident dans la difficulté pour Pôle Emploi à trouver un personnel qualifié et dans le fort turn-over des demandeurs d'emploi.

Le secteur de la force de la vente voit son nombre d'offres retirées important, les salaires faibles proposés n'attirant pas la main d'œuvre nécessaire.

Enfin le secteur de la vente est impacté. Les conseillers de Pôle Emploi en charge de l'accompagnement des publics expliquent cela par un problème de savoir être des demandeurs d'emploi davantage qu'un problème de qualification.

Enfin, dans le secteur des activités de support aux entreprises (secrétariat, comptabilité, etc.), si le nombre d'offres déposées est important, certaines sont retirées faute d'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Les problèmes de qualification et la perte rapide de qualification dans ce domaine influent sur les embauches. Des formations de

remise à niveau sont à développer ou à renforcer pour permettre au public d'accéder à ces offres d'emploi.

4. Quelques informations sur les Déclarations Uniques d'Embauche (DUE) recueillies auprès de l'URSSAF des Bouches-du-Rhône (source : URSSAF)

En février 2010, l'URSSAF compte 18 331 DUE hors intérim sur le territoire de la Maison de l'Emploi de Marseille¹ (soit + 9 % par rapport au nombre d'embauches en janvier 2009). 83 % sont des CDD et 17 % sont des CDI. Le nombre de CDI a diminué de -6 % de février 2009 à février 2010, le nombre de CDD a augmenté de + 13 %. Lorsque l'on regarde de plus près les embauches en CDI, la diminution du nombre de DUE la plus importante se situe dans l'industrie (- 34 %) alors que dans ce même secteur le nombre de DUE concernant des CDD augmente (+ 18 %). De même, la construction voit son nombre de DUE en CDI diminuer de - 19 % tout comme son nombre de DUE en CDD de - 13 %. Seul le secteur du commerce voit son nombre de DUE augmenter aussi bien pour les postes en CDI (+ 2 %) que pour ceux en CDD (+ 10 %).

Entre février 2009 et février 2010, le nombre de DUE augmente dans l'hôtellerie-restauration, le commerce et les services alors qu'il diminue dans les secteurs de la construction et de l'industrie.

64 % des DUE hors intérim ont été enregistrées dans les entreprises de plus de 20 salariés en février 2010. Le nombre de DUE comptabilisées dans les entreprises de moins de 20 salariés diminue de - 5 % entre février 2009 et février 2010.

Tous les publics profitent de l'augmentation annuelle des DUE hors intérim, surtout les moins de 25 ans.

La majorité de ces embauches restent des CDD et nous ne connaissons pas la durée des contrats.

5. Point sur l'emploi intérimaire (source : URSSAF, POLE EMPLOI, PRISME PACA)

En janvier 2010, l'URSSAF comptabilise 12 068 DUE dans l'intérim. Entre janvier 2009 et janvier 2010, le nombre de DUE dans l'intérim a diminué de - 7 %.

De 2008 à 2009 (en cumul), l'URSSAF a constaté une diminution de - 14,5 % du nombre de DUE dans l'intérim sur le territoire de la Maison de l'Emploi de Marseille (- 14,36 % dans le Département).

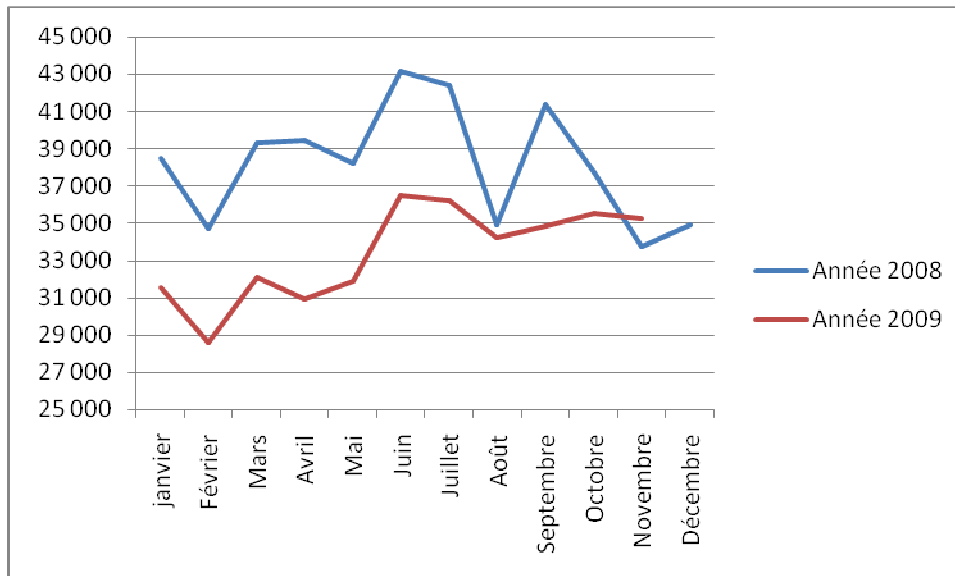
Le PRISME² indique que l'activité de l'intérim a chuté entre 2008 et 2009 dans le département des Bouches-du-Rhône. Le graphique montre que les missions d'intérim conclues ont fortement diminué à partir de septembre 2008, date de début de la crise. En

¹ Le territoire de la Maison de l'Emploi de Marseille est composé des communes de Marseille, Allauch, Plan-de-Cuques et Septèmes-les-Vallons.

² Le PRISME est la fédération des professionnels de l'intérim, des services et métiers de l'emploi. Elle vise à défendre, promouvoir et représenter la profession auprès des pouvoirs publics, des administrations, etc. Elle vise aussi à négocier la convention collective du travail temporaire.

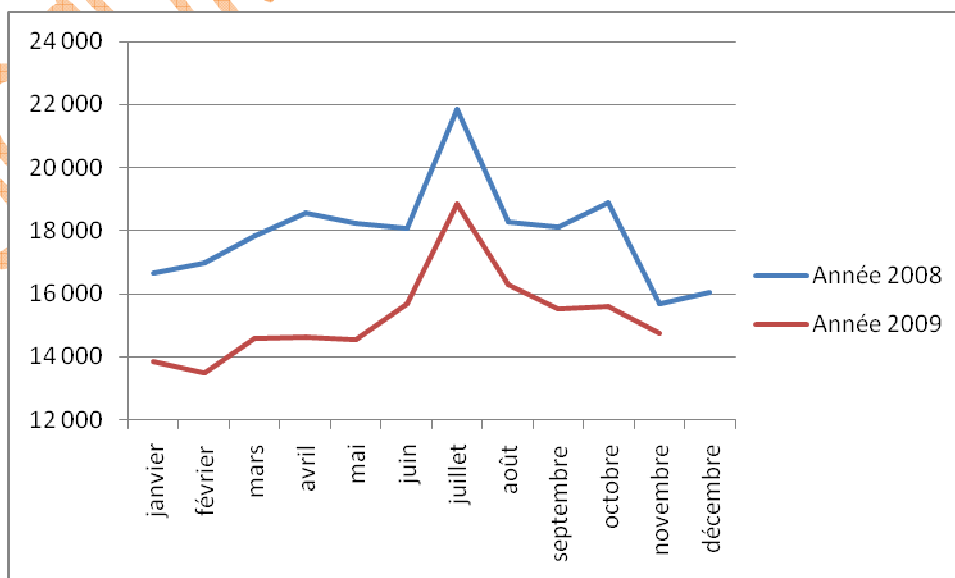
novembre 2009, le PRISME comptabilise 35 285 missions d'intérim conclues dans les Bouches-du-Rhône, soit 48,7 % des missions conclues dans la région PACA. Le nombre de missions conclues a augmenté de + 7,5 % par rapport à novembre 2008. C'est le premier mois en 2009 où le nombre de missions d'intérim conclues est supérieur au même mois de l'année précédente.

L'évolution du nombre de missions d'intérim conclues mensuellement en 2008 et en 2009
Source : PRISME PACA



De même, le nombre d'équivalents temps plein dans l'intérim a diminué de - 5,9 % entre novembre 2008 et novembre 2009 pour atteindre 14 737 ETP, soit 51 % des ETP dans l'intérim en région PACA.

L'évolution du nombre d'équivalent-temps-plein dans l'intérim par mois en 2008 et 2009 dans les Bouches-du-Rhône _ Source : PRISME PACA



En novembre 2009 dans les Bouches-du-Rhône, plus d'un quart des équivalents temps plein dans l'intérim travaille dans le secteur de la construction (27 %), 15 % dans les transports et entreposage, 10 % dans le secteur du commerce.

6. Quelques informations concernant la santé des entreprises (source : Banque de France, Vue d'ensemble de l'activité économique, PACA-tendances régionales- Avril 2010)

Chaque mois, la Banque de France publie des informations sur l'activité économique des entreprises de la région PACA. Ainsi, d'après les résultats d'une enquête envoyée aux entreprises locales, il est possible d'avoir une vision qualitative de la santé des entreprises par grands domaines d'activités : industrie, BTP, commerce et services marchands.

Au mois de mars 2010, le renforcement de l'activité industrielle s'est confirmé. L'enquête révèle « une accélération d'ensemble de la demande adressée aux entreprises ». Les carnets de commande des entreprises industrielles semblent avoir retrouvé « un niveau jugé normal ». L'emploi paraît avoir cessé son érosion depuis le mois de janvier 2010 excepté dans le secteur de l'industrie des biens d'équipement (constructions navales, aéronautiques et ferroviaires, équipements mécaniques et équipement électriques et électronique).

En mars 2010, dans l'hôtellerie-restauration, la demande semble s'être densifiée et la fréquentation des établissements a augmenté. Cependant les effectifs salariés ont peu variés. Dans le secteur des transports routiers de marchandise, la situation paraît fragile, la concurrence pousse les entreprises à tirer les prix vers le bas.

Le secteur du travail temporaire est toujours fragile. La demande apparaît insuffisante « pour générer un volume suffisant de missions et l'activité a diminué ». La Banque de France s'attend à une reprise en avril 2010.

Dans le secteur du Bâtiment, l'enquête montre des résultats plutôt favorables : la concrétisation de nouveaux contrats, un niveau de production en hausse dans le gros œuvre, l'accélération des mises en chantier au premier trimestre 2010. La concurrence reste toutefois importante, ce qui a des incidences négatives sur les prix des prestations proposées. Les effectifs intérimaires sont à la hausse dans ce secteur. Dans les travaux publics, a contrario, la Banque de France observe « un nouveau ralentissement des courants d'affaires dans l'ensemble du secteur ». Des retards interviennent dans les appels d'offres publics, la baisse des tarifs se confirme, les marges s'érodent. Selon l'organisme, aucune embellie n'est attendue avant 2011.